



Déclaration UNSA Éducation au CSA SD du 21 mars 2023

Madame la Directrice d'académie, mesdames et messieurs les membres du CSA SD,

L'ordre du jour est centré sur les ouvertures et suppressions de postes aux collèges pour la prochaine rentrée scolaire mais pour commencer, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur l'actualité.

Ce comité social d'administration se tient aujourd'hui dans un contexte de plus en plus tendu et anxiogène. Certes le président a obtenu une légitimité législative mais pas celle du « nombre ». Les crises se succèdent, le gouvernement s'acharne aveuglément sur l'ensemble des citoyens.

L'UNSA Education le répète : pour nous, ce n'est ni un jour, ni un mois, ni un an de plus !

Concernant la rémunération des enseignants, après une première réunion multilatérale sur le socle, le ministère est revenu avec un projet modifié sous la pression syndicale lors d'une seconde réunion multilatérale. L'UNSA Education rappelle que la première de nos revendications et des attentes des personnels portent sur la revalorisation du point d'indice. Il faut abandonner la logique du gouvernement du « travailler plus pour gagner plus » sous-tendu par le volet pacte. En effet, avec un projet dogmatique et déconnecté, la rue de Grenelle, ou plutôt l'Élysée, conditionne la reconnaissance de missions déjà exercées, mais non rémunérées, à l'acceptation de travailler davantage.

L'instance d'aujourd'hui traite d'un point très important pour l'ensemble des collègues du département.

Le gouvernement a fait le choix de supprimer nationalement 481 emplois dans le second degré à la rentrée prochaine pour une prévision d'une très faible diminution du nombre d'élèves attendus : - 840 élèves.

Au niveau académique ce sont 99 supprimés pour le second degré.

Pour notre département 23 suppressions de poste dont 6 en mesure de carte scolaire pour 17 ouvertures soit un solde final de -6

Pour L'UNSA Education, le second degré continue de payer un lourd tribut. Il a déjà subi de très nombreuses suppressions d'emplois au cours des dernières années en prévision de la baisse démographique qui allait arriver.

Alors qu'aujourd'hui, cette baisse s'amorce très faiblement, le second degré continue de rendre des emplois par centaines. Ces choix sont à l'inverse des déclarations ministérielles qui pointent les besoins des élèves du collège, du lycée général et technologique et de la voie professionnelle. Malgré cette baisse de moyens, les académies devront tout de même mettre en œuvre 1h30 de mathématiques en plus dans le tronc commun pour les élèves de première qui n'auront pas choisi la spécialité mathématiques, créer des Ulis et poursuivre la mise en place des Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE).

Sur ce dernier point, L'UNSA Education dénonce à nouveau le financement sur les moyens du second degré, d'un dispositif visant à résoudre les problèmes d'attractivité du premier degré.

Le gouvernement fait des choix à rebours des défis fondamentaux posés à notre École

L'UNSA Education, qui a fait voter des motions dénonçant la suppression de la technologie en 6^{ème}, rappelle son opposition à la suppression de la technologie, suppression totalement illégale puisqu'à ce jour aucun texte réglementaire ne le permet.

La technologie est un enseignement essentiel qui permet aux élèves de développer des compétences à part entière et pratiques, favorise des réussites et « booste » leur motivation. Cette discipline fait la passerelle entre l'école et le collège en leur faisant découvrir l'ENT et en leur apprenant, notamment, à utiliser des outils fondamentaux pour leur scolarité au collège.

Le bloc sciences, dont fait partie la technologie en 6^{ème}, sera de facto affaibli à l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières.

Par ailleurs, et contrairement à ce qu'annonce le ministre, il serait illusoire de penser que l'enseignement de technologie puisse être renforcé en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} ou alors en enlevant des heures à d'autres disciplines ce qui serait tout aussi inacceptable. La pratique du « déshabiller Pierre pour habiller Paul » n'a jamais constitué une politique.

Pour L'UNSA Education, la technologie est une discipline d'avenir. Le gouvernement fait un choix budgétaire sans fondement pédagogique. Notre ministre se dit « être un homme de terrain » alors comment expliquer aussi la suppression de la technologie en SEGPA.

Notre ministre devrait au contraire tout mettre en œuvre pour recruter les professeurs de technologie dont il a besoin et rendre les carrières attractives. Le financement de l'heure supplémentaire de français et de maths en 6^{ème} ne doit pas se faire au détriment de la technologie.

Dans notre département, cette suppression a d'énormes impacts sur les services des collègues qui vont devoir se partager entre plusieurs établissements. Conditions de travail qui vont se dégrader et surtout quelle reconnaissance du travail fourni durant toutes ces années. Cela est vraiment vécu comme du mépris.

Cette année pas de carte scolaire en technologie car tous les postes vacants sont supprimés mais qu'en sera t-il l'année prochaine ?

En respectant des effectifs de classe à 24 comme le demande L'UNSA Education , beaucoup de collègues ne se verraient plus en service partagé et enseigner dans de bonnes conditions. Notre gouvernement fait des calculs à la petit semaine mais sur le long terme, ce seront à coup sur plus de professeurs qui n'arriveront plus à donner du sens à leur travail, plus d'arrêt de travail.

« Assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivant en France est un devoir de la République et de son École », voici ce que prévoit la circulaire, nous ne pouvons le garantir avec des effectifs atteignant 27 élèves. Comment pourrions-nous les accueillir correctement l'année prochaine ? Ces enfants arrivent en France avec un passif douloureux, et nous y ajoutons des conditions d'enseignement à la fois difficiles pour eux, mais également difficiles pour les enseignants.'

Prendre conscience de l'inadéquation de l'organisation actuelle du collège aux objectifs de formation des nouvelles générations pourrait permettre d'éviter le piège dans lequel est tombé encore une fois le ministère en procédant à des changements cosmétiques qui ne réforment rien sur le fond mais qui aggravent encore les conditions de travail.

Nous devons aujourd'hui voter une répartition des moyens. Nous reconnaissons les efforts accomplis par les collègues de la DOSEPP qui gèrent les ressources humaines mais la carte proposée ne permettra pas aux enseignants d'accueillir et de former correctement tous les jeunes collégiens.es. Vous comprendrez que L'UNSA Education ne peut cautionner cette politique désastreuse, menée depuis 6 ans maintenant par ce gouvernement

**Pour L'UNSA Éducation
Emilie Charlot, Yannick Plumet**

